

COMITE DE LIGNE METRO 13

Compte-rendu de la réunion du 16 mai 2012

Présidé par M. Pierre SERNE, Vice-président du conseil régional et Vice-président du STIF

La liste des présents figure en annexe.

* * * * *

* * *

M. SERNE accueille les participants à ce septième comité consacré à la ligne 13 du métro, le précédent ayant eu lieu le 7 mars 2011, et précise que les échanges seront consacrés à la situation du réseau existant et aux perspectives à court terme et moyen terme.

Les présentations du STIF et de la RATP sont disponibles sur le site Internet du STIF : www.stif.info

* * * * *

* * *

FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA LIGNE 13

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune note que si l'indicateur de production à l'heure de pointe s'est amélioré entre 2010 et 2011, passant de 90,5% à 93,9%, ce dernier reste inférieur à l'objectif de 96,5%. La Communauté d'Agglomération Plaine Commune a pris note des différentes rénovations de stations ou « toilettes » et souhaiterait une vraie rénovation pour la station Pleyel et souhaite par ailleurs un renforcement de l'offre d'heure creuse pour les branches.

L'AUT Ile de France souligne la faiblesse de l'offre sur les branches le week-end, notamment entre 11h et 14h, et souhaite que l'entretien de la station Saint Denis Basilique soit amélioré.

Déclic-17-18 souhaite également une réduction des intervalles le week-end, ainsi qu'une extension du second accès à la station La Fourche

La RATP rappelle les difficultés d'exploitation de la ligne 13, liées notamment à une fréquentation très importante, et précise que l'intervalle des branches est directement lié à celui du tronçon commun. De nombreux renforts d'offre ont eu lieu par le passé pour la ligne 13, et l'intervalle dans le tronçon central actuellement de 2 minutes 55 aux heures creuses est le plus faible de l'ensemble des lignes de métro.

Par ailleurs, une fréquence plus importante dans le tronçon central la nuit ou le week-end apparaît difficilement compatible avec les impératifs d'entretien du matériel roulant et d'organisation du personnel de conduite, à ce jour.

La RATP s'est rapprochée de la Ville de Saint-Denis afin de clarifier les périmètres d'intervention de chacun pour la station Saint Denis Basilique, dont la RATP va par ailleurs améliorer l'entretien des œuvres culturelles.

La station Carrefour Pleyel n'est pas prévue en rénovation complète sur 2013. Une attention sera portée au nettoyage et à l'entretien quotidien.

La station La Fourche a fait l'objet un traitement en rénovation (accès et quais) en 2009/2010. La RATP entend la demande de création d'un deuxième accès à cette station en soulignant les délais d'études et les coûts d'un tel projet compte tenu notamment de l'obligation d'une mise en accessibilité de la station.

Le comité des usagers d'Asnières-Gennevilliers remercie le directeur de ligne pour sa disponibilité au cours des différents échanges avec l'association.

Il note une amélioration visible en 2011 sur le transport au quotidien.

Il s'interroge sur la présence de trains vides aux heures creuses, et sur la mise en accessibilité pour les personnes handicapées de la station Gabriel Péri.

La RATP remercie le comité d'usagers d'Asnières Gennevilliers pour cette intervention positive car il est important que le travail des 800 agents soit salué de temps à autres, ainsi que la mobilisation de nombreux acteurs à la RATP (maintenance, ingénierie, ...)

La RATP indique les trains qui circulent à vide aux heures creuses sont en provenance ou destination des ateliers de maintenance des trains. Les rapatriements de matériels entre terminus et ateliers se font aux heures creuses.

La mise en accessibilité de la station Gabriel Péri n'est pas prévue à ce jour et fait partie d'un plan étudié avec le STIF.

Mme LEPETIT souhaite que les indemnités perçues par la RATP dans le cadre de son différent avec l'entreprise de rénovation du matériel roulant soient réinvesties sur la ligne 13.

La RATP est tout à fait ouverte au principe d'un examen avec le STIF, le moment venu, des conditions de redéploiement des pénalités de retard qu'elle pourrait obtenir dès lors que le Tribunal Administratif de Paris aura statué sur notre saisine. Ce redéploiement pourrait en effet favoriser des projets destinés à améliorer la qualité de service sur la ligne 13.

FACADES DE QUAI ET OURAGAN

La RATP indique que l'équipement des douze stations sera achevé en juillet 2012, conformément au calendrier prévu. Leur fonctionnement ne semble pas actuellement poser de problème majeur.

La RATP précise qu'elle n'est pas favorable à une généralisation des façades de quai, et qu'une étude en cours demandée par le STIF doit permettre d'identifier les modalités techniques et financières d'un éventuel déploiement pour chacune des 19 stations restantes.

La RATP rappelle par ailleurs l'objectif d'une mise en service totale d'Ouragan et précise que les interruptions partielles de circulations pendant 5 week-ends durant les travaux feront l'objet d'une information adaptée en amont.

Mme LEPETIT demande une extension du déploiement des façades de quais, et s'interroge sur les raisons d'éventuelles difficultés techniques.

Le comité des usagers d'Asnières-Gennevilliers souhaite plus de précisions quand aux éventuelles difficultés de déploiement des façades de quai au Nord de la ligne.

L'association des usagers de la branche de Saint-Denis et du Nord 92 indique que l'ensemble des stations de la branche d'Asnières Gennevilliers doit pouvoir être équipée de façades de quai dans la mesure où la météorisation de cette branche a été envisagée.

L'AUT Plaine Commune demande la mise en place de façades de quais à la station Porte de Paris.

La mairie du 7ème arrondissement de PARIS regrette que le niveau des quais de la ligne 13 n'ait pas été rehaussé au niveau de celui des trains, comme cela a été le cas pour la ligne 1

Le STIF indique que l'étude réalisée par la RATP sera présentée prochainement aux élus. Aux dires de la RATP, il apparaît d'ores et déjà que le déploiement de façades de quais supplémentaires aura un impact technique et financier sur le projet Ouragan celui-ci étant à peine stabilisé en 2013.

Mme LEPETIT regrette vivement de découvrir ces éléments en séance, et aurait souhaité en être informée au préalable.

RESEAU BUS

Le STIF rappelle le bilan des renforcements opérés depuis 2008, avec des écarts de réponse trafic, notamment liés aux travaux de voirie et à ceux des différents tramways en construction.

Le STIF présente ensuite le premier bilan des renforcements opérés depuis septembre 2011, qui ne fait pas apparaître de transferts de voyageurs depuis la ligne 13 vers le réseau de bus.

Mme LEPETIT indique que les renforcements de septembre 2011 n'ont pas fait l'objet d'une communication suffisamment adaptée auprès des usagers, en particulier les usagers de la ligne 13.

L'association des usagers de la branche de Saint-Denis et du Nord 92 souligne la nécessité d'informer les usagers de la ligne 13 sous la forme d'un schéma d'ensemble, et non de fiches par ligne comme cela a pu être fait.

M. SERNE souligne que le bilan présenté se situe en début d'opération, et appuie la demande d'une communication plus ciblée à destination des usagers de la ligne 13.

La RATP reconnaît que la communication pouvait être perfectible mais que des outils spécifiques ont été établis et distribués tant sur le réseau bus que sur le métro et bien évidemment sur la ligne 13. Le STIF et la RATP pourront se rapprocher pour examiner de nouvelles formes de communication (flyers,...).

L'association des usagers de la branche de Saint-Denis et du Nord 92 s'inquiète des conséquences du prolongement du tramway T1 à Colombes sur la fréquentation de la ligne 13. Au lieu de soulager la ligne 13, ce prolongement va augmenter le trafic de rabattement sur cette ligne de métro.

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune s'inquiète également l'impact de l'arrivée de T8 à la Porte de Paris en 2014.

Le STIF indique que le prolongement du T1 et l'arrivée du T8 devraient avoir un impact limité sur la fréquentation de la ligne 13 au Sud de La Fourche. Le STIF précise en outre que le prolongement de T1 aux Courtilles sera aussi un moyen d'améliorer l'offre de rocade dans le nord-ouest parisien.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14

M. SERNE rappelle que l'enquête d'utilité publique a eu lieu au début de l'année 2012. M. SERNE précise que l'avis rendu par la commission d'enquête publique est favorable et sans réserve, ce qui permet d'enchaîner sur la procédure de déclaration d'utilité publique du projet.

Les travaux peuvent a priori être engagés en 2013 pour une mise en service fin 2017.

Mme LEPETIT renouvelle son souhait que son plan d'action soumis au STIF en 2010 soit mis en œuvre. Ce plan d'action est par ailleurs cohérent avec certaines des mesures pour améliorer la ligne 13 recommandées par le rapport de la commission d'enquête.

Le STIF et la RATP précisent que les renforcements des lignes de bus mis en place en 2011 répondent en partie au plan d'action proposé.

Le comité des usagers d'Asnières-Gennevilliers s'étonne que l'enquête publique n'ait pas eu lieu à Asnières Gennevilliers, et regrette vivement que la motion déposée par le comité au cours de l'enquête n'ait pas été prise en compte dans le rapport de la commission d'enquête.

M. Serne souligne que la commission d'enquête publique est souveraine pour élaborer le rapport et que la motion déposée a forcément été portée au registre d'enquête.

Commentaire STIF post-réunion : cette motion a bien été prise en compte par la Commission d'enquête comme en témoigne le rapport de cette Commission mis en ligne par le STIF quelques jours après sa transmission :

- *le rapport de la Commission d'enquête est disponible à tout à chacun sur Internet au lien suivant : <http://www.desaturerlaligne13.com/-Le-rapport-de-la-Commission-d,89-> ;*
- *une contribution du CUL13AG a bien été présentée via la Ville de Saint-Denis : transmission référencée au CHAPITRE 2, 3-Publicité de l'enquête, page 22 au dessus du paragraphe 7 ;*
- *le STIF et la RATP ont apporté des éléments de réponse détaillée dans le rapport de la Commission d'enquête aux pages 116, 117, 118 et 119, référencée au CHAPITRE 6, 3-Observations de divers organismes et associations, OBS n°3).*

L'AUT-FNAUT Île-de-France souhaite connaître les mesures conservatoires qui ont été prises pour une station « Rome ».

Le STIF indique que la déclaration de projet sera présente pour approbation au Conseil du STIF du 11 juillet 2012. Les éléments de réponses et précisions comme suite aux recommandations de la commission d'enquête, dont celle portant sur la station « Rome », seront présentés à cette occasion.

Le STIF précise que ces mesures conservatoires seraient de nature à augmenter le coût du projet, ce qui n'apparaît a priori pas souhaitable dans un contexte où le financement de l'opération pas encore avéré.

M. SERNE remercie l'ensemble des participants.

* * * * *

* * *

LISTE DE PRESENTS ET REPRESENTES

STIF	M. SERNE
STIF	Mme. BARDY
STIF	M. SEGRE
STIF	M. MONNET
STIF	M. FOURT
STIF	M. TIXIER
RATP	M. REYNAUD
RATP	M. DUMONTET
RATP	M. DUPOUY
Mme KUSTER, Administratrice du STIF Représentée par	M. LE FLOCH
Mme DOUVIN, Conseillère Régionale d'Ile de France Administratrice du STIF représentée par	M. GOLHEN
Conseil Régional d'Île-de-France	Mme ACHARROK
Communauté d'agglomération de Plaine Commune	M. CARRE
Mairie de PARIS	Mme LEPETIT
Mairie de BAGNEUX	M. TUDER
Mairie de MONTROUGE	M. METTON
Mairie du 17ème arrondissement de PARIS	M. LE FLOCH
Mairie de SAINT DENIS	M. LAURENT
Membre du CPTP FEDERATION NATIONALE DES USAGERS DES TRANSPORTS	M. LEROSEY
Présidente de l'AUT-FNAUT ILE DE France	Mme BIGORGNE
AUT-FNAUT ILE DE France	M. PELISSIER
Association d'usagers DCLIS 17/18	M. GONZALES
Comité d'usagers de la branche de Saint-Denis	M. LANDAU
Association des usagers du Nord 92	M. LANDAU
Association comité des usagers de la ligne 13 (Asnières Gennevilliers)	Mme PEREZ